

La commune de Saint-Thonan recrute deux agents saisonniers pour renforcer l'activité du service technique communal au cours des mois de juillet et août 2023.

MISSIONS :

- Participer au transport, à la manutention et à l'installation de matériels divers,
- Réaliser des petits travaux d'entretien des espaces verts, de la voirie, du mobilier urbain et des équipements extérieurs,
- Réaliser des petits travaux d'entretien et de nettoyage des bâtiments communaux.

OBLIGATIONS ET CONTRAINTES DU POSTE :

- Respecter les règles de sécurité,
- Travail en extérieur,
- Assiduité et ponctualité,
- Savoir rendre compte.

CONDITIONS :

- Contrat à durée déterminée sur les périodes du :
 - 10 juillet au 4 août 2023
 - 7 au 25 août 2023
- Temps de travail : 35 heures/ semaine
- Résider sur la commune,
- Être lycéen ou étudiant,
- Avoir plus de 16 ans.

Envoie du dossier de candidature comportant :

- une lettre de motivation à l'attention de M. le Maire, avant le 20 juin 2023, en précisant la période pour laquelle le candidat postule,
- un CV,
- une autorisation parentale signée, si le candidat est mineur.

Le dossier complet doit être adressé soit :

- par courrier en Mairie, 1 place des Noyers 29800 Saint-Thonan
- par courriel : mairie@saint-thonan.fr

